

## **Le poulain orphelin, le lait du poulain orphelin et le sourire de l'éleveur**

Voilà un titre qui pourrait bien ressembler à celui d'une fable de La Fontaine... Vous qui vous êtes lancés dans l'élevage avec enthousiasme et insouciance, ne vous laissez pas démonter par les lignes qui suivent et qui évoquent la mise bas avec tous les risques qui lui sont associés : dans la très grande majorité des cas en effet, l'accouchement dans l'espèce équine se passe sans heurts. Reste que ce moment du part reste toujours critique pour la jument et son poulain qui sont, pendant quelques heures en tout cas, l'un et l'autre extrêmement vulnérables.

En plus des problèmes néo-nataux du poulain (diarrhée, septicémie, ictère...), la santé de la mère peut elle aussi être mise en péril par différentes complications. Parfois, ces pathologies maternelles ont une issue fatale, contraignant l'éleveur à trouver rapidement une solution pour sauver la vie de son poulain désormais orphelin, un nouveau-né à la fois fragile et terriblement exigeant qu'il faut nourrir et élever comme l'aurait fait sa propre mère.

### **Les complications maternelles post-partum**

Pour la jument, le part et le post-partum sont des périodes délicates. En règle générale, la mise bas est relativement courte : dès la rupture de la poche des eaux, le poulain doit être expulsé du ventre de sa mère endéans les deux heures, les membranes fœtales devant, quant à elles, être évacuées idéalement dans l'heure suivant la naissance du poulain.

Une durée excessive du part doit éveiller l'attention de l'éleveur : elle est en général le signe de dystocies (« accidents » de poulinage) et doit être traitée en urgence. Ces accidents de poulinage peuvent avoir deux origines : soit ils sont causés par le fœtus lui-même (fœtus trop grand, gémellité, malformations...) soit ils sont d'origine maternelle (problème de conformation du bassin, interférence avec les capacités de contraction de l'utérus...). Dans tous les cas, il convient d'appeler son vétérinaire qui pourra faciliter la délivrance par manipulation intra-utérine du poulain ou en pratiquant une césarienne. Ces dystocies prédisposent souvent la jument à des complications diverses pouvant mettre sa vie en danger : hémorragie, rupture de l'utérus ou du ligament large soutenant l'utérus dans l'abdomen, rétention placentaire, métrite et fourbure.

Une fois le poulain mis au monde, il est aussi capital que la jument expulse rapidement les enveloppes fœtales. Si tel n'est pas le cas, si dans un délai de trois ou quatre heures suivant la mise bas le placenta n'est pas évacué, il est indispensable d'appeler son vétérinaire afin qu'il administre à la jument un traitement pharmacologique destiné à la libérer de ces « déchets ». Cette rétention placentaire a des répercussions dramatiques sur la santé de la jument. En effet, au moment du part, l'utérus est très perméable et le placenta non expulsé - qui va très vite entrer en décomposition- va servir de terrain propice au développement de bactéries productrices de poisons qui vont contaminer le sang de la jument, provoquant métrite et fourbure.

De même, toute colique se déclarant avant ou après le poulinage doit être suivie et traitée de toute urgence...

### **La lactation**

Presque toujours – et pour autant qu'elle ait reçu tout au long de sa grossesse une alimentation équilibrée- la jument produit un lait d'excellente qualité. Donner du bon lait est d'ailleurs la priorité absolue de la mère qui va même puiser dans ses propres réserves pour assurer à son petit une alimentation optimale. Dans de très rares cas, quand la survie même de la jument est mise en péril par ses activités maternelles –quand elle est gravement malade, par exemple- son organisme ne met plus sa priorité dans le maintien de la lactation mais bien dans la

préservation de sa propre santé. Il est donc exceptionnel que la jument souffre d'agalaxie, c'est-à-dire qu'elle ait une production de lait insuffisante, voire inexistante...

La lactation comporte deux phases : la production de colostrum et la lactation en elle-même. Le colostrum est le premier lait de la jument. Ce lait, enrichi en anticorps, assure la protection du poulain au cours des premières heures de sa vie. A sa naissance en effet, le nouveau-né n'a pas lui-même d'anticorps destinés à le défendre contre les agressions extérieures, bactéries et virus. Il reçoit ce mécanisme de défense de manière passive, en absorbant le colostrum de sa mère dans les six premières heures de sa vie. Ces anticorps doivent en effet traverser la paroi intestinale du poulain pour migrer dans son sang. Or, jusqu'à environ 12 à 24 heures après la naissance, cette paroi intestinale est perméable et autorise ce passage des anticorps dans le sang. Passé ce délai – et même si la mère continue encore pendant quelques jours à produire du colostrum-, le poulain n'en bénéficiera plus, les anticorps qu'il aura ingérés restant alors confinés dans son système digestif. Et sans une absorption suffisante de colostrum, le poulain manifestera assez vite des signes de faiblesse et constituera un terrain privilégié pour le développement d'infections d'origines bactériennes et virales.

Si la jument meurt tout de suite après le part et qu'il est impossible de traire son colostrum, il est donc indispensable que l'éleveur s'en produise à tout prix : soit en en trayant d'une autre jument qui aura pouliné au même moment, soit en en dégelant des doses qu'il aura eu le soin de récolter un ou deux ans auparavant et qu'il aura mis au congélateur soit enfin en en achetant dans le commerce. Si la jument décède de complications post-partum 12 heures après le poulinage et que son poulain a pu la têter de manière régulière et suffisante, son immunité sera acquise...

Après le colostrum, vient la production « normale » de lait. En cas de disparition prématurée de la mère, reste à l'éleveur désireux de sauver son poulain trois solutions, deux d'entre elles sont traditionnelles et bien connues des éleveurs : le biberonnage ou l'adoption du poulain orphelin par une autre mère allaitante, la dernière est beaucoup plus récente et consiste en l'induction de la lactation et l'adoption du poulain par une autre jument vide.

Actuellement, il existe sur le marché d'excellents lactoreplaceurs adaptés à l'espèce équine (évitez les laits de vache ou de brebis qui n'ont pas les propriétés nutritionnelles adaptées aux poulains). Une fois qu'il s'est procuré le précieux nectar, l'éleveur n'a plus qu'à biberonner. Mais le programme de nutrition du poulain dans les trois premières semaines de sa vie est très exigeant : il requiert un allaitement intensif et contraignant (250 ml de lait toutes les deux heures les deux premières semaines) qui va aller en s'allégeant jusqu'à aboutir à un sevrage anticipé. Cette technique a cependant deux inconvénients majeurs : l'un pour la santé physique et mentale de l'éleveur contraint du jour au lendemain à un rythme de vie « lacto-trépidant » comportant infiniment plus d'heures de réveil que d'heures de repos, l'autre pour l'équilibre psychique du poulain qu'un nourrissage au biberon transforme petit à petit en délinquant en puissance. En effet, le nouveau-né est incapable de faire la différence entre le biberon et le prolongement dudit biberon qui est le bras de l'homme. A ses yeux, l'homme est un cheval ou lui-même est un homme, c'est selon, et cette regrettable méprise le conduira tôt ou tard à d'importants problèmes de sociabilisation, à l'apparition de troubles du comportement liés à sa crise d'identité et qui se manifesteront le plus souvent par un hyperattachement à l'homme, de l'agressivité, une attitude irrespectueuse ou de la stéréotypie (des tics)...

Une autre solution peut être envisagée par l'éleveur : faire adopter le poulain orphelin par une autre mère qui vient de perdre un poulain. Il est cependant très difficile de mettre la main sur une telle « perle rare », même si le bouche à oreille ou les petites annonces peuvent parfois faire merveille. Et si, dans le meilleur des cas, on trouve cette jument, il n'est pas encore certain qu'elle acceptera de nourrir et d'élever ce poulain qui n'est pas le sien.

Depuis 2002, des recherches ont été entreprises en France d'abord et ensuite un peu partout dans le monde, visant à induire une lactation chez une jument qui n'est pas mère mais qui, idéalement, l'a été au moins une fois dans sa vie et a pu allaiter son poulain de manière normale et qui, une fois qu'elle produit du lait, est susceptible d'adopter un poulain orphelin. Cette lactation survient en 10 à 12 jours, grâce à l'application de protocoles médicamenteux hormonaux. Cette opération se déroule en trois étapes : la première semaine la jument reçoit un traitement à base de progestagènes, d'oestrogènes et de sulpiride. A ce moment, le poulain orphelin est laissé le plus possible –sous surveillance- avec elle. Au cours de la deuxième semaine, les injections d'oestrogènes sont arrêtées-même en l'absence de lait-et une traite manuelle du pis doit être réalisée pendant dix minutes toutes les quatre heures afin de stimuler la production laitière. Au terme de la deuxième semaine survient la procédure d'adoption, réalisée par le vétérinaire : elle consiste en une stimulation du col de l'utérus de la jument libérant « l'hormone de la maternité » pendant que le poulain est amené au pis et nourri au biberon en regard de ce pis. Cette procédure est répétée jusqu'à ce que la jument ne manifeste plus de signe de rejet. Une fois que le poulain aura été adopté, les traitements médicamenteux cesseront dans les trois jours et la mère adoptante prendra de relais de l'éleveur en se chargeant du nourrissage et de l'éducation de celui qu'elle considèrera désormais comme son rejeton. Même s'il est toujours conseillé de surveiller la prise de poids du poulain, on a pu constater que l'allaitement induit – même s'il est moins important en quantité qu'une lactation post-partum « normale », n'interfère pas de manière significative dans le développement du poulain.

Cette technique –qui semble bien être la panacée- n'est cependant pas absolument infaillible, les causes d'échec se trouvant le plus souvent dans l'insuffisance de la stimulation mécanique du pis de la jument. Quant à son prix, il équivaut au coût du biberonnage avec lactoreplaceurs (environ 500 €).

Si donc vous vous trouvez confrontés au douloureux problème d'assurer la survie de votre poulain orphelin et que cette dernière méthode vous séduit, contactez votre vétérinaire, il se chargera de l'administration du traitement hormonal à la mère de remplacement et de la procédure d'adoption du poulain. Il ne vous restera plus qu'à assurer le biberonnage du nouveau-né et la traite de la jument adoptante pendant une douzaine de jours.

Et si vous travaillez et qu'une telle dépendance-même limitée dans le temps- vous paraît difficilement envisageable, envoyez jument et poulain dans une clinique vétérinaire (au CHU du Sart Tilman par exemple, où une telle procédure a déjà été menée avec succès l'an dernier) où une armée de vétérinaires, étudiants et stagiaires plus motivés les uns que les autres se feront une joie de se transformer en nounous efficaces tandis que vous-même pourrez dormir du sommeil du juste, le temps que « le petit fasse ses nuits » et revienne en pleine forme avec sa nouvelle maman...

Patricia Kindermans

Article réalisé grâce aux conseils éclairés des  
Dr Jérôme Ponthier, DMV  
Et Dr Stéfan Deleuze, DMV, Master, Diplomate ECAR  
Ulg, Fac de Médecine Vétérinaire, Sart Tilman